



Fiche pédagogique
n°7

*Protection des mineurs
Repères pour éducateurs*

**Lutter contre les violences commises par
des mineurs envers d'autres mineurs**

Version 1
Janvier 2026

Objectif de la formation

Permettre aux éducateurs, catéchistes, animateurs d'aumônerie, chefs scouts, éducateurs de patronage, et autres acteurs éducatifs, d'acquérir des clés de réponse pour venir en aide aux mineurs victimes et aux mineurs auteurs de violences sexuelles, psychologiques et physiques. Cette formation permettra également d'identifier des outils permettant d'ouvrir la discussion avec les mineurs au sujet des violences.

⌚ Durée totale : 2h

- ⇒ **Activité introductory n°1 : QCM** (20 min)
- ⇒ **Activité introductory n°2 : « Réflexion personnelle puis temps de partage sur les thèmes du consentement, de l'interdit, de la sanction et de l'éducation »** (20 min)
- ⇒ **Atelier collaboratif : Des outils pour parler des trois formes de violences avec les mineurs.** (40 min)
- ⇒ **Cas pratiques** (30 min)
- ⇒ **Temps de conclusion** (10 min)

Recommandations : Nous vous invitons à réaliser toutes les activités. Si le temps est limité, vous pouvez réaliser seulement la deuxième activité introductory sur les deux.

⚙️ Matériel nécessaire :

- ⇒ Impression des cartes en pages annexes



Vous êtes invités à vous référer au guide en ligne « [Pédophilie : les bons réflexes • Église catholique en France](#) » pour approfondir vos connaissances et compléter les informations abordées lors de cette formation. Vous pouvez également consulter les autres fiches pédagogiques déjà disponibles.

1. Activité introductive n°1 : QCM (20 min)

Objectif : Sensibiliser et informer sur la réalité des violences sexuelles, psychologiques et physiques commises par des mineurs envers d'autres mineurs.

Outils : *Cartes de QCM disponibles en annexe 1 (page 6)*

Activité : Former des groupes de trois personnes. Distribuer toutes les cartes à chaque groupe. Les questions sont lues à tour de rôle et les participants tentent d'y répondre.

2. Activité introductive n°2 : « Réflexion personnelle sur les thèmes du consentement, de l'interdit, de la sanction et de l'éducation » (20 min)

Objectif : Aider les éducateurs à réfléchir sur les notions d'interdit, de consentement, de sanction et d'éducation pour ensuite être capable d'en parler avec les mineurs afin de les éduquer à ces sujets.

Outils : *Annexe 2 « Questionnaire personnel » (page 12)*

Chacun reçoit un questionnaire personnel et y répond individuellement sans partager ses réponses.

3. Atelier collaboratif : « Des outils pour parler des trois types de violences avec les mineurs » (40 min)

Objectif : Appropriation d'outils pour parler des trois types de violences avec les mineurs.

Outils : *Annexe 2-BIS (page 14) + Annexe 3 « Les violences sexuelles, psychologiques et physiques » (Page 17) + Annexe 3-BIS « éléments de réponse » (page 20)*

Activité en quatre temps :

1^{ère} partie - Discussion autour des thèmes de l'activité introductive n°2 (Annexe 2-BIS p.14) :

Les participants reçoivent les éléments de réponse de l'activité précédente (Annexe 2-BIS) et les lisent. (5 min)

- ⇒ En petit groupe, ils discutent de ces éléments de réponses et de la manière dont ils pensent pouvoir en parler avec leur groupe de mineurs. (5 min)

2^{ème} partie - Les trois types de violence (10 min) (Annexe 3 p. 17) :

Les participants sont répartis en petits groupes (de 4 à 6 personnes). Chaque groupe reçoit le schéma des trois types de violences (annexe 3 à imprimer) et le remplit avec des exemples de violences selon les catégories. (7 min)

A la fin de l'exercice, leur remettre l'annexe 3-BIS. Les participants prennent quelques minutes pour échanger à partir de ce document. (3 min)

- ⇒ Le schéma de l'annexe 3-BIS pourra ensuite être utilisé comme outil de départ pour une activité inverse à proposer aux mineurs dans laquelle le but serait de retrouver les trois types de violences.

3^{ème} partie - La pornographie (10 min) (Annexe 3 p. 18) :

Distribuer les 10 phrases de la deuxième partie de l'annexe 3 pour ouvrir le dialogue sur le thème de la pornographie. Sur le même modèle, les participants cherchent ensemble 10 autres phrases.

- ⇒ L'ensemble des phrases pourra soutenir une activité avec des mineurs pour parler de la pornographie (imprimer la deuxième partie de l'annexe 3-BIS qui apporte un complément d'informations. La distribuer aux participants après la rédaction des phrases et leur donner le temps de la lire).

4^{ème} partie - Le harcèlement (10 min) (Annexe 3 p. 19) :

Distribuer à chaque participant l'outil « harcèlomètre » (imprimer la troisième partie de l'annexe 3) afin qu'ils en prennent connaissance et en discutent.

- ⇒ Cet outil pourra être utilisé avec des mineurs pour évoquer le thème du harcèlement. Ce harcèlomètre a la particularité de s'adresser aux mineurs victimes et aux mineurs auteurs de harcèlement.
-

4. Analyse de cas pratiques (30 min)

Objectif : Aider les éducateurs à identifier les comportements à adopter face à des confidences ou en tant que témoins de violences entre mineurs, en établissant un climat de sécurité avec les victimes mais également avec les auteurs, pour leur permettre de s'exprimer librement et d'accéder à l'aide dont ils ont besoin.

Outils : Cas pratiques annexe 4 (page 22)

Activité : Les participants, répartis en petits groupes (de 3 à 4 personnes) partagent sur l'un des cas pratiques qui sera le même pour tous (si possible, faire les six cas pratiques en annexe les uns après les autres).

Après 5 minutes de réflexion en petits groupes, l'ensemble du groupe revient sur cette situation et échange.

5. Temps de conclusion (10 min)

- Avoir un temps d'échanges avec les participants pour leur permettre de faire le bilan des outils de communication avec les mineurs avec lesquels ils repartent et de dire ce qu'ils ont découvert ou non.
- Les inviter à continuer à se former et à refaire la formation avec les autres membres de leur équipe éducative.

Annexes

Annexe n°1 : QCM (cartes à imprimer et découper)

A noter: Les questions et informations utilisées dans le QCM sont de différentes sources indiquées sous les réponses de chaque question.



1. Parmi les 160 000 mineurs agressés sexuellement chaque année, combien serait le fait d'auteurs eux-mêmes mineurs ?

✓ Réponse correcte : a) La moitié

❖ Référence : Rapport CIVISE



2. Quelle est la part de filles mineures victimes de violences sexuelles de la part d'auteurs mineurs ?

✓ **Réponse correcte : c) 88%**

Soit environ **3 victimes sur 4** sont des filles et **1 victime sur 4** est un garçon.

❖ Référence : Synthèse du rapport de recherche, oct. 2022, PJJ



3. Quelle est la part de victimes de violences sexuelles âgées de moins de 13 ans ?

✓ **Réponse correcte : a) 1 sur 2**

Pour compléter, 1 victime sur 3 est âgée de moins de 10 ans.

❖ Référence : Synthèse du rapport de recherche, oct. 2022, PJJ



4. Quelle est la part de garçons mineurs auteurs de violence sexuelles sur d'autres mineurs ?

✓ **Réponse correcte : c) 92 %**

Soit **8 %** des agresseurs mineurs sont des filles.

❖ Référence : Synthèse du rapport de recherche, oct. 2022, PJJ



5. Quelle est la part des mineurs auteurs de violences sexuelles âgés de moins de 13 ans ?

✓ Réponse correcte : b) 27 %

Les 15-17 ans : 43,2 %

Les 13-14 ans : 29,6 %

Les 11-12 ans : 16,1 %

Moins de **10 ans** : 11,1 %

❖ Référence : Rapport du Sénat, Prévenir la délinquance des mineurs et éviter la récidive (2022), p. 33



6. *Quel est le pourcentage des agressions sexuelles, commises par des mineurs envers d'autres mineurs, traitées par les Procureurs de la République en 2019-2020 ?*

✓ Réponse correcte : c) 54 %

❖ Référence : Rapport DPJJ sur les MAICS, octobre 2022



7. *Quelle est la proportion des viols, commis par des mineurs sur d'autres mineurs, traités par les Procureurs de la République en 2019-2020 ?*

✓ **Réponse correcte : b) 32 %**

Soit **86 %** des infractions sexuelles de mineurs traitées par la juridiction pénale sont des agressions sexuelles et des viols. La corruption de mineurs et la pédopornographie sont traitées plus rarement (10%) tout comme le harcèlement sexuel et l'exhibition (3%) et le proxénétisme (1%).

❖ Référence : Rapport DPJJ sur les MAICS, octobre 2022



8. *Quel pourcentage d'agressions sexuelles intra-familiales sur mineurs sont le fait d'autres mineurs ?*

- a) Entre 10 et 20% b) Entre 30 et 40% c) Entre 50 et 60%

✓ Réponse correcte : b) Entre 30 et 40%

Dans **26%** des cas de violences intra-familiales commises contre des garçons, l'auteur de ces violences est le frère.

❖ Référence : Rapport DPJJ sur les MAICS, octobre 2022



9. Quelle est la part des victimes de violences sexuelles qui développent des troubles du stress post-traumatiques (TSPT) ?

- a) 5 personnes sur 10 b) 7 personnes sur 10 c) 9 personnes sur 10

✓ Réponse correcte : c) 9 personnes sur 10 (89% des victimes)

❖ Référence : Association Mémoire traumatique et victimologie



10. Parmi les 89% des victimes de violences sexuelles qui ont développé des troubles de stress post-traumatiques, quelle est la part des conséquences sur la santé mentale ?

✓ **Réponse correcte : c) 96%**

1 victime sur 2 a tenté de se suicider. Elles développent des dépressions à répétition, des troubles anxieux et phobiques, des conduites addictives, des mises en danger et des automutilations, des troubles alimentaires, du sommeil, de la concentration et de la mémoire dont des amnésies traumatisques (40%).

❖ Référence : Association Mémoire Traumatique et Victimologie



11. Parmi les 89% des victimes de violences sexuelles qui ont développé des troubles de stress post-traumatiques quelle est la part des conséquences sur la santé physique chez les personnes victimes ?

✓ Réponse correcte : b) 69%

Les victimes peuvent développer des troubles cardiovasculaires, digestifs, pulmonaires et gynéco-obstétricaux. Il y a des risques de développer des MST. Les violences sexuelles sur mineurs majorent les risques de souffrir du diabète, de troubles immunitaires et de cancer. Fatigue et douleurs chroniques.

❖ Référence : Association Mémoire Traumatique et Victimologie



12. Parmi les 89% des victimes de violences sexuelles qui ont développé des troubles de stress post-traumatiques, quelle est la part des conséquences sociales et relationnelles chez les personnes victimes ?

✓ Réponse correcte : c) 80%

Chez les personnes victimes, l'estime de soi est atteinte et la culpabilité s'est développée. La scolarité et la vie professionnelle sont affectées tout comme la vie affective et sexuelle qui est souvent perturbée, inexistante ou débridée.

❖ Référence : Association Mémoire Traumatique et Victimologie

13. Quelle est la part des adolescents auteurs de violences sexuelles qui récidivent à l'âge adulte ?

✓ **Réponse correcte :** a) Environ 15%

Il convient donc de ne pas les stigmatiser. Ils ont aussi besoin d'aide.

❖ Référence : Rapport DPJJ sur les MAICS, octobre 2022



14. Quelle est la tranche d'âge la plus touchée par le harcèlement (insultes, bousculades, moqueries) ?

✓ **Réponse correcte :** a) 6-10 ans

27 % des élèves de primaire ont été confrontés à du harcèlement, **25 %** au collège et **19 %** au lycée.

Concernant le **cyberharcèlement**, **67%** des élèves de primaires sont touchés, **93%** au collège et **96%** au lycée.

- ❖ Référence : Etude online réalisée par l'institut Audirep en mai 2024 pour l'Association e-Enfance / 3018 avec le soutien de la Caisse d'Epargne



15. Quelle est la proportion des élèves harcelés à l'école qui envisagent d'arrêter leur scolarité à la fin du secondaire ?

✓ **Réponse correcte : b) 45%**

❖ Référence : Enquête PISA, 2015



16. 40% des mineurs non impliqués dans le harcèlement déclarent être en excellente santé. Quel est le pourcentage de mineurs victimes de harcèlement qui se considèrent en bonne santé ?

✓ **Réponse correcte : c) 29%**

❖ Référence : Enquête PISA, 2015



17. 40% des mineurs non impliqués dans le harcèlement déclarent être en excellente santé. Quel est le pourcentage des mineurs auteurs de harcèlement scolaire qui se considèrent en bonne santé ?

✓ Réponse correcte : b) 34%

Des conséquences psychologiques, physiques et relationnelles sont également observées chez les mineurs auteurs. Ces derniers ont aussi besoin d'aide.

❖ Référence : Enquête PISA, 2015

Annexe 2 : « Réflexion personnelle puis temps de partage »

Rappel : Cette feuille a pour but de vous permettre de prendre un moment pour réfléchir à différentes notions qui sont importantes à assimiler dans le développement intellectuel du mineur. **Aucune réponse n'est fausse ou bonne**, il s'agit d'une réflexion personnelle.

Question 1 – Le consentement

Qu'est-ce que le consentement pour moi ? Penser au sens large, à la vie quotidienne.

Question 2 -Eduquer les mineurs au consentement

Pourquoi est-ce important de parler du consentement avec les mineurs, dès le plus jeune âge ? Comment leur en parler ?

Question 3 – L'interdit

Pourquoi y a-t-il une notion d'interdit ?

Question 4 – Travailler l'interdit avec les mineurs

Pourquoi il est important que les mineurs comprennent la notion d'interdit ? Comment les y éduquer ?

Question 5 – La sanction et la punition

*Lorsque je donne une sanction, est-ce que je réfléchis au but de celle-ci ? Si oui, quel est-il ? Quelle est la différence entre une **sanction** et une **punition** ?*

Question 6 – Expliquer la sanction à un mineur

Est-ce que je fais participer le mineur à la réflexion sur sa sanction pour l'amener à la prise de conscience de son acte et à la notion de réparation ? Est-ce que je cherche à comprendre quelles ont été ses motivations ?

Question 7 – L'éducation

Qu'est-ce que l'éducation ? Cette notion est-elle intégrée aux activités que je propose aux mineurs ?

Question 8 – Le rôle d'éducateur

Quelles sont les missions que j'identifie en tant qu'éducateur ? Comment je les vis concrètement ?

Annexe 2-BIS : Eléments de réponses

Question 1 – Le consentement

Qu'est-ce que le consentement pour moi ? Penser au sens large, à la vie quotidienne.

- ➔ Action de donner son accord. Libre-choix.
- ➔ Le consentement permet d'éviter toutes formes d'intrusions, qu'elles soient physiques mais également relationnelles. Par exemple, si l'on ne souhaite pas communiquer sur un sujet, l'autre ne peut nous obliger à le faire.
- ➔ Le contraire serait la contrainte.
- ➔ La vie quotidienne est entièrement impliquée ; c'est choisir ses vêtements le matin, choisir le plat que l'on mange, choisir de participer à une activité.

Question 2 - Eduquer les mineurs au consentement

Pourquoi est-ce important de parler du consentement avec les mineurs, dès le plus jeune âge ? Comment leur en parler ?

- ➔ Apprendre à dire non
- ➔ Savoir à quoi on dit oui
- ➔ Identifier la manière de donner un consentement : l'exprimer de manière claire
- ➔ Demander et recevoir le consentement

Question 3 – L'interdit

Pourquoi y a-t-il une notion d'interdit ?

- ➔ Encadrer la vie en communauté
- ➔ Eviter le danger
- ➔ Donner des repères

Question 4 – Travailler l'interdit avec les mineurs

Pourquoi il est important que les mineurs comprennent la notion d'interdit ? Comment les y éduquer ?

- ➔ Discuter avec eux de la manière dont ils perçoivent l'interdit. Est-ce que ça leur fait peur ? Est-ce que c'est bien/mal ?
- ➔ Qu'est ce qui leur est interdit à la maison, à l'école, dans les activités extra-scolaires ?
- ➔ Avec les plus grands : les faire participer à la rédaction de la charte de vie. S'ils proposent des règles c'est qu'elles leurs parlent et ils seront plus à même de les respecter. Il convient tout de même d'imposer certaines règles afin d'avoir un cadre sécurisé.

- ➔ Discuter avec eux de ce qu'ils peuvent faire avec les autres et de ce qu'ils ne peuvent pas faire.
- ➔ Discuter avec eux de ce que les autres peuvent faire avec eux et de ce qu'ils ne peuvent pas faire.

Question 5 – La sanction et la punition

Lorsque je donne une sanction, est-ce que je réfléchis au but de celle-ci ? Si oui, quel est-il ? Quelle est la différence entre une sanction et une punition ?

- ➔ La **punition** ne s'appuie pas sur des règles ou des limites que vous avez fixées à l'avance avec l'équipe éducative et auxquelles les parents ont adhéré.
- ➔ La **sanction** correspond plus à une conséquence directe du non-respect d'une règle ou d'une limite que vous auriez établie au préalable. Ainsi, elle se veut plus compréhensible et avec une visée de justice réparatrice et non punitive.
- ➔ Le but n'est pas de punir pour punir mais bien de faire comprendre au mineur la portée de son acte.

Question 6 – Expliquer la sanction à un mineur

Est-ce que je fais participer le mineur à la réflexion sur sa sanction pour l'éduquer à la justice réparatrice et le faire prendre conscience de son acte ? Est-ce que je cherche à comprendre quelles ont été ses motivations ?

- ➔ Faire réfléchir le mineur à sa sanction peut être intéressant pour son développement car cela lui permet de réfléchir à ce qu'il a fait. Bien souvent il aura de bonnes idées quant à la réparation, matérielle ou symbolique.
- ➔ Le but est de faire comprendre aux mineurs que la sanction n'est pas négative mais qu'elle est là pour le faire grandir.
- ➔ La réparation a une dimension chrétienne. Un parallèle peut être fait avec la pénitence qui suit le sacrement de réconciliation.
- ➔ Chercher à comprendre ses motivations ne signifie pas l'excuser ; cependant, un mineur peut, par ce type de comportement, tirer la sonnette d'alarme pour demander de l'aide car il ne sait pas faire autrement. Il est donc intéressant de chercher avec lui ses motivations.
- ➔ Discuter avec le mineur permet aussi de lui assurer qu'il garde notre confiance ce qui est une notion primordiale dans l'éducation. « *Sans confiance, pas d'éducation* » Don Bosco

Question 7 – L'éducation

Qu'est-ce que l'éducation ? Quel est mon but lorsque je réfléchis avec mon équipe aux activités que je propose aux mineurs ?

- ➔ Faire grandir les mineurs (croissance intellectuelle, spirituelle, relationnelle, physique)
- ➔ Assurer leurs sécurité et intégrité physique, psychique, spirituelle

Question 8 – Le rôle d'éducateur

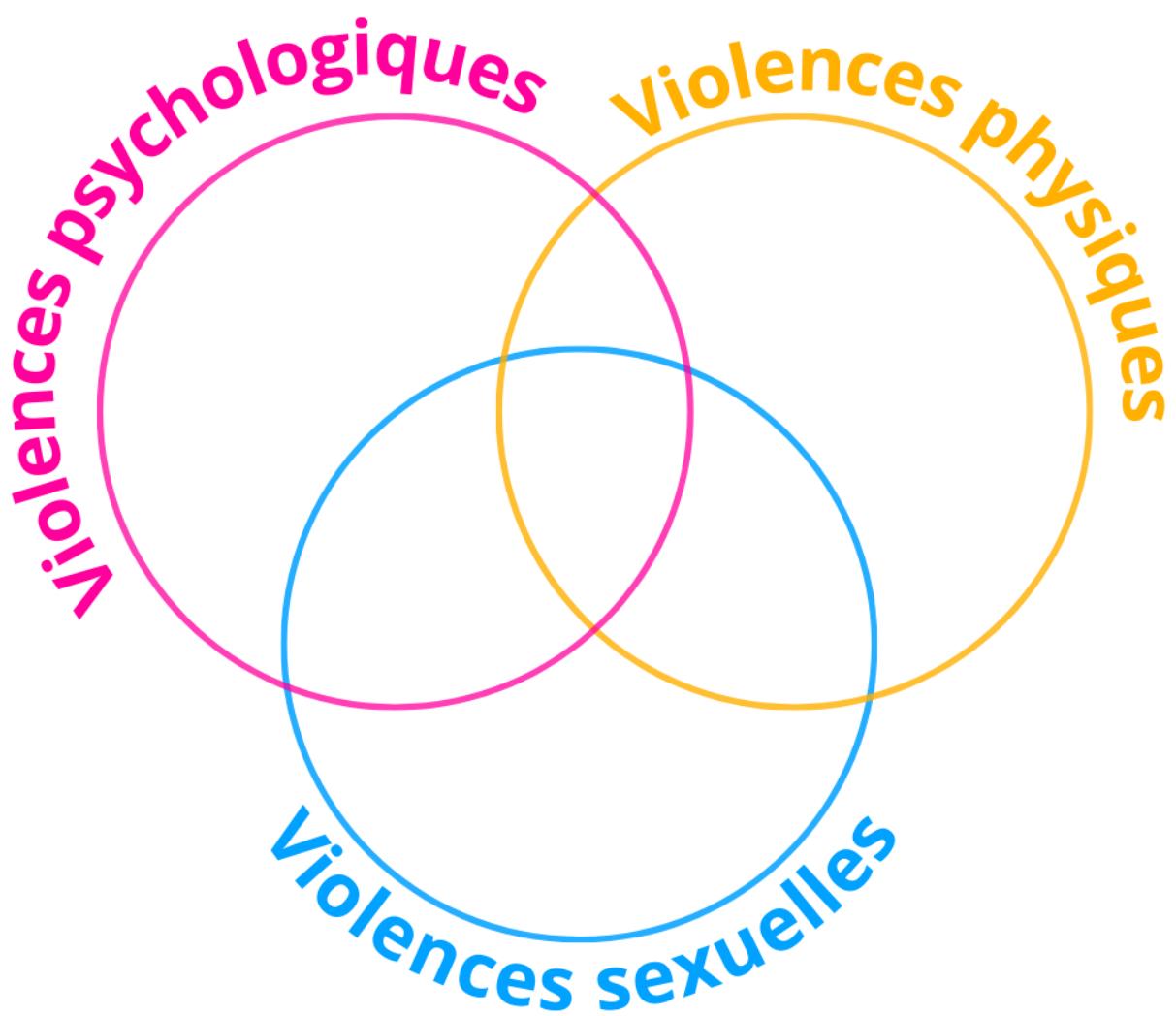
Quelles sont les missions que j'identifie en tant qu'éducateur ? Comment je les vis concrètement ?

- ➔ Être modélisant : je frappe aux portes des chambres/dortoirs
- ➔ Être à l'écoute/attentif : laisser des temps de pause dans le programme pour permettre les temps de discussion
- ➔ Être un repère : être sécurisant, aménager un espace confidentiel
- ➔ Avoir une posture ajustée : cf. Fiche pédagogique n°3 « *De la juste distance à la posture ajustée* »

Annexe n°3 : Les violences sexuelles, physiques et psychologiques

2^{ème} partie : Les trois formes de violences

A noter : Il est possible d'identifier des exemples qui correspondent à deux voire aux trois catégories ; il conviendra donc de placer ces exemples dans les jonctions formées par les cercles.



3ème partie : La pornographie

1. Le film pornographique est un film comme un autre.

2. Le visionnage d'un film pornographique n'a pas de conséquences sur ma vie.

3. Le visionnage de films pornographiques est une forme d'éducation sexuelle.

4. La pornographie ne fait pas partie des violences sexuelles.

5. La pornographie ça montre la vraie vie.

6. La pornographie nous donne des critères de normalité.

7. Le visionnage de films pornographiques ne génère pas d'addiction.

8. Il est facile d'accéder à du contenu pornographique.

9. Le visionnage de films pornographiques devrait être plus accessible à tous.

10. Le contenu pornographique nous donne un idéal à atteindre dans notre vie sexuelle.

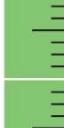
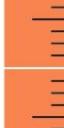
4ème partie : Le harcèlement

LE HARCÈLOMÈTRE pour apprendre à repérer les situations préoccupantes ou violentes



POUR TE FAIRE AIDER :

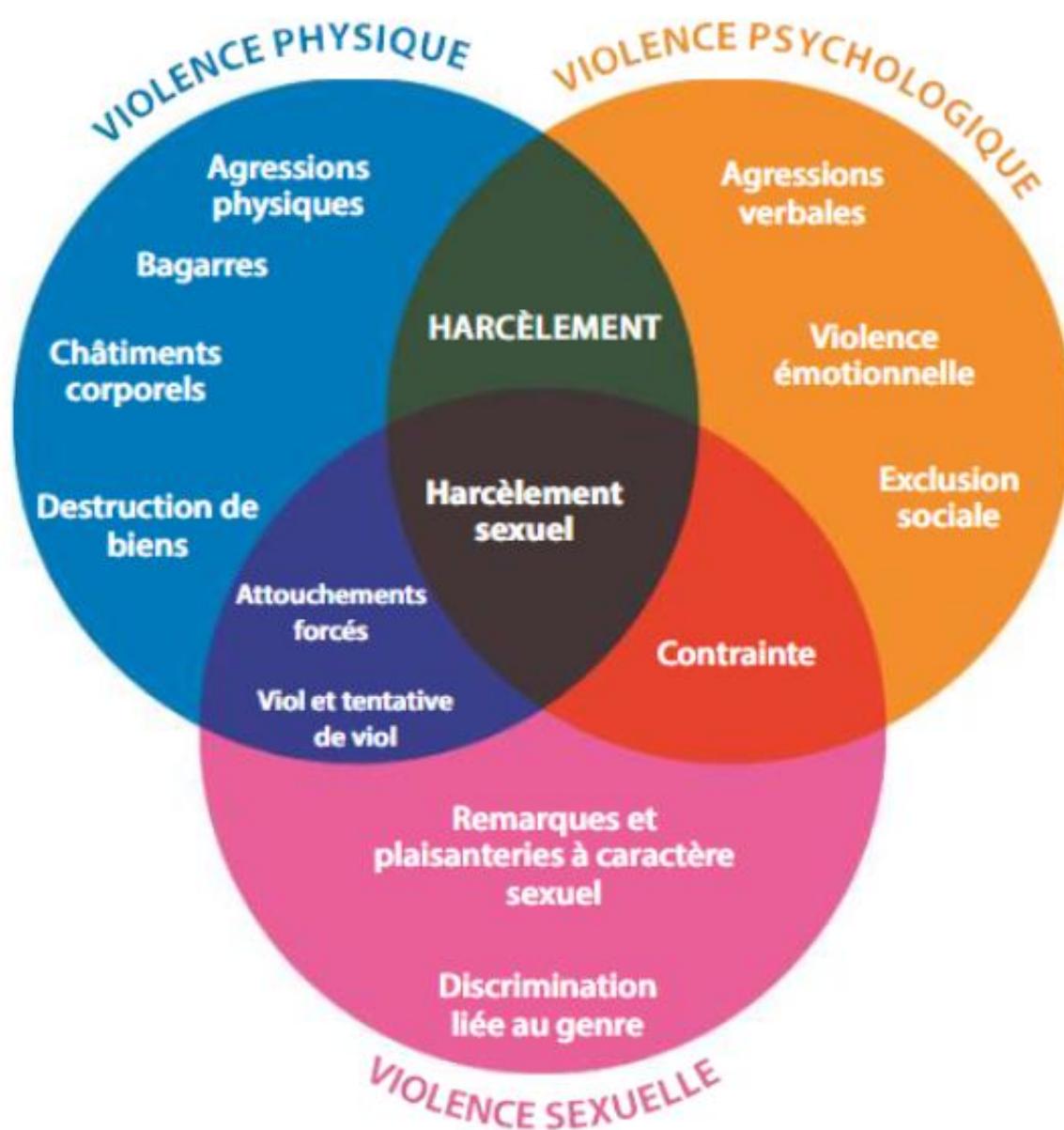
- ▶ Parles-en à un adulte de confiance
- ▶ Appelle le numéro vert « Non au harcèlement » **30 18** Du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf jours fériés).
- ▶ Appelle le numéro vert « Enfance en danger » **119** Tous les jours, 24h/24.

 <p>PROFITE quand tu es dans cette situation</p>	Se sentir bien dans les activités quotidiennes	1	
	Être à l'aise avec les personnes qui m'entourent	2	
	Avoir des copains avec qui parler, jouer, qui respectent mes goûts, choix, besoins	3	
 <p>Fais attention et dis STOP quand tu es dans cette situation ou que tu la provoques</p>	Se sentir triste ou en colère très souvent	4	
	Absence de soutien quand on a besoin d'aide	5	
	Peur d'aller à une activité	6	
	Critiques et jugements sans raison valable	7	
	Moqueries, surnoms méchants	8	
	Dégradations des affaires, de la nourriture, vol	9	
	Rejet, exclusion, mise à l'écart volontaire, isolement	10	
	Interdiction d'interaction avec les autres	11	
	Contrainte à faire des choses non voulues, chantage, menace, racket	12	
	Publications dégradantes sur les réseaux sociaux (rumeurs, humiliations, photo à l'insu, photomontage, insultes)	13	
	Bousculades violentes, coups, insultes, incitations à se faire du mal	14	
	Toucher les parties intimes (même pour rigoler ou jouer)	15	
	Pensées sombres ou idées noires	16	

Annexe n°3-BIS : Eléments de réponse

2ème partie : Les trois types de violences

Source du schéma : *Au-delà des chiffres : en finir avec la violence et le harcèlement à l'école*, UNESCO



3^{ème} partie : La pornographie

Proposition d'activité : Distribuer les étiquettes aux mineurs, chacun lit une étiquette et l'ensemble du groupe réagit à ce qui a été lu.

Eléments d'information pour les animateurs :

- L'âge moyen d'accès à la pornographie est entre 9 et 10 ans.
- Près de 30% des enfants de moins de 10 ans ont déjà été exposés à du contenu pornographique en ligne selon une étude de l'Observatoire de la Parentalité et de l'Education Numérique (OPEN).
- 51% des garçons de 12-13 ans se rendent sur des sites pornographiques selon une étude ARCOM (mai 2023). Selon cette même étude, ils y passent une heure par mois en moyenne dès l'âge de 12 ans.

Eléments d'information sur les conséquences du visionnage de la pornographie :

- Confusion entre sexualité et violences sexuelles,
- Confusion entre l'autorité et la domination,
- Faire de l'autre un objet et non un sujet,
- Troubles du sommeil,
- Masturbation compulsive,
- Images qui s'imposent à l'esprit en journée,
- Perturbation comportementale.

Afin que les mineurs aient conscience de ce à quoi ils s'exposent en visionnant ce contenu, les psychologues demandent qu'ils soient informés des conséquences.

L'un des objectifs d'un atelier avec des mineurs sur la pornographie est de donner un contrepoids à cette vision négative de la sexualité.

Point d'attention : **identifier un adulte** de l'équipe éducative qui sera disponible pour répondre aux questions des mineurs et les orienter s'ils ont besoin d'aide. (Exemple : *Le n°3018 est un service gratuit et confidentiel pour les enfants et les adultes afin de les accompagner, conseiller et protéger contre l'exposition aux contenus choquants.*)

Autre outil numérique pour aborder le sujet de la pornographie avec des ados :

- *Observatoire de la Parentalité et de l'Education Numérique, Dossier thématique « Protection des enfants face au porno en ligne »*
- *Protection des mineurs contre la pornographie en ligne, ARCOM*

Loi concernant l'accès au visionnage de contenu pornographique :

- Loi SREN du 21 mai 2024 : *loi de vérification de l'âge*

Annexe n°4 : Cas pratiques



Carte 1 : Visionnage de la pornographie

Lya, 8 ans, est une enfant qui assiste à l'aide aux devoirs proposé par le patronage auquel vous participez également en tant que bénévole. Sa maman, qui vous connaît bien, vous appelle pour vous faire part de ce que sa fille lui a raconté en rentrant à la maison. Clara, une autre enfant du patronage, a essayé de reproduire avec Lya quelque chose qu'elle a vu dans un film « avec des gens tout nus ». D'après Lya, Clara regarde ces films dans la chambre de sa maman lorsque celle-ci n'est pas à la maison.

- ⇒ *Comment inviter Lya, sans la brusquer ni la mettre en position d'interrogatoire, à vous parler de ce que Clara lui a fait ?*
- ⇒ *Comment aborder les révélations évoquées par Lya avec Clara pour l'inviter à se confier à vous sur ce sujet sans néanmoins rentrer dans une investigation personnelle ?*
- ⇒ *Comment pouvons-nous les protéger à notre échelle ?*
- ⇒ *Quelles démarches entreprendre auprès de la maman de Clara ? Et celle de Lya ?*



Carte 2 : Harcèlement scolaire à l'école primaire

Nathan, 7 ans, est un petit garçon en surpoids. Vous l'accompagnez dans le cadre de la catéchèse en paroisse. Il vous confie qu'à l'école, des garçons de sa classe le suivent pendant toute la récréation en le surnommant « bouboule ». A la cantine, ils jouent avec sa nourriture et l'embêtent pendant les repas. Nathan est très triste. Il vous dit qu'il a mal au ventre quand il va à l'école et ne veut plus y aller.

- ⇒ *Comment établir un climat de confiance pour rassurer Nathan ?*
- ⇒ *Comment l'aider à voir que des solutions existent pour sa protection ?*
- ⇒ *Comment aborder la notion de harcèlement avec des enfants de 7-8 ans ? Comment peut-on les aider à faire la différence entre ce qui s'apparente à un jeu et ce qui est en fait du harcèlement ?*
- ⇒ *Quelles démarches entreprendre auprès des parents de Nathan ?*



Carte 3 : Abus de gentillesse

Paul, 13 ans, est un garçon très serviable ; il est toujours volontaire lorsqu'il y a besoin d'aide pour les services de la vie quotidienne. Lors du mini-camp de l'aumônerie, vous remarquez que certains jeunes profitent de la bonne volonté de Paul en le laissant faire seul des services qui doivent être effectués en équipe. Paul ne s'en plaint pas et lorsque vous le questionnez sur son intégration au sein du groupe, il répond vaguement que tout va bien et qu'il s'est fait des copains sans les mentionner.

- ⇒ *Comment questionner Paul en lui faisant part de vos observations sans le brusquer ?*
- ⇒ *Comment l'aider à s'intégrer sans le stigmatiser ?*
- ⇒ *Quelles réactions éducatives avoir vis-à-vis des jeunes qui profitent de la bonne volonté de Paul ?*



Carte 4 : Cyberharcèlement au lycée

Lola, 16 ans, s'est volontairement blessée à la cheville pour être exemptée de sport au lycée. Ce n'est pas la première fois qu'elle se blesse depuis le début de l'année. En interrogeant une de ses amies, celle-ci vous apprend que des filles ont filmé Lola en train de se changer dans le vestiaire et ont diffusé la vidéo sur le groupe Snapchat de la classe. La vidéo a ensuite été partagée par de nombreux élèves. L'amie de Lola vous révèle qu'elle est inquiète car Lola s'isole beaucoup et a déjà fait allusion à des idées suicidaires.

- ⇒ *Comment questionner l'amie de Lola sans la brusquer et sans être dans une perspective d'interrogatoire ?*
- ⇒ *Comment aborder avec Lola les révélations de son amie et instaurer un climat de confiance pour l'amener à se confier à un adulte ?*
- ⇒ *Comment peut-on faire réaliser aux élèves de la classe de Lola qu'en partageant la vidéo, ils sont autant auteurs de harcèlement que la personne qui l'a filmée puis partagée en premier ?*
- ⇒ *Quelles démarches entreprendre auprès des parents de Lola ? Et des autres parents ?*
- ⇒ *Quelles sont les autres réactions à avoir ?*



Carte 5 : Bizutage dans le cadre d'un rassemblement

Jules, 12 ans, participe à son premier rassemblement. Un matin, Jules semble très fatigué. Il grelotte, a le visage et les mains sales. A l'écart du groupe, vous l'interrogez pour savoir comment il va. Il éclate en sanglot en disant qu'il n'a pas beaucoup dormi cette nuit parce qu'il a participé à des épreuves pour « devenir un homme ». Rapidement, vous comprenez que certains garçons plus âgés ont bizuté Jules pour son premier rassemblement. Jules vous demande de ne pas intervenir car il ne veut pas passer pour un « faible ».

- ⇒ *Quelles réactions avoir vis-à-vis de Jules, des garçons auteurs ?*
- ⇒ *Quelles réactions avoir auprès de l'ensemble des jeunes du rassemblement ?*
- ⇒ *Quelles démarches entreprendre auprès des parents (de Jules et des garçons qui l'ont bizuté) ?*



Carte 6 : « Jeu » à caractère sexuel dans le cadre de la catéchèse

Vous êtes responsable de la catéchèse de votre paroisse. Lors de votre arrivée à une rencontre, vous vous apercevez que certains enfants sont déjà arrivés. David, 10 ans, vient vous interroger pour vous dire qu'il est sorti de la salle car les autres enfants font « n'importe quoi ». En entrant dans la salle, vous remarquez qu'aucun adulte n'est présent avec eux. Claire, 10 ans, est sur une table, en partie dénudée. Des enfants la prennent en photo. Ils vous expliquent jouer à « action ou vérité ». Claire refusant de répondre à la question de « vérité », elle a accepté « l'action » qui consistait à retirer ses vêtements jusqu'à la taille. Claire affirme avoir été volontaire.

- ⇒ *Quelles réactions avoir vis-à-vis de Claire et des autres enfants présents dans la salle ?*
- ⇒ *Faut-il agir immédiatement et en parler avec les enfants ou bien leur faire remarquer qu'ils ont dépassé la limite du jeu et en discuter avec eux ultérieurement ?*
- ⇒ *Comment leur faire réaliser que ce n'est pas un jeu ?*
- ⇒ *Quelles démarches entreprendre auprès des parents ?*